

## **Effets potentiels des récifs artificiels sur l'activité halieutique, selon la nature des installations et le régime de régulation de l'accès : une analyse bioéconomique simple**

Jean Boncoeur présentera un modèle bioéconomique simple permettant d'étudier les conséquences de la mise en œuvre de récifs artificiels sur la pêche, selon la nature du dispositif considéré et le mode de régulation de l'accès retenu. Le fonctionnement du modèle indique que, quel que soit le type de récif considéré, une large partie des bénéfices attendus de la mise en œuvre de cet équipement est dissipée si l'accès à la ressource reste incontrôlé. Dans le cas d'un récif agissant essentiellement comme un dispositif de concentration de biomasse, l'effet net peut même être négatif.

Du point de vue halieutique, les récifs artificiels sont généralement classés en deux catégories : (1) récifs de protection, qui ont pour fonction principale d'interdire certaines zones à certaines activités de pêche (arts traïnants généralement), et fonctionnent, vis-à-vis de ces dernières, comme des réserves ; (2) récifs de production, qui ont pour mission d'accroître la biomasse. Les conséquences pour la pêche dépendent de la catégorie à laquelle appartient le dispositif considéré : protection, production ou concentration.

Jean Boncoeur  
Université Européenne de Bretagne  
Université de Brest  
UMR\_M101 AMURE  
12 rue de Kergoat  
CS 93837  
29338 Brest cedex 3. France